

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 19 mai 2026

Présidence : François Puricelli, Président

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis n° 02/2026 de la Municipalité du 30.03.2026 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. d'accorder un crédit de construction de CHF 711'000.—TTC (sept cent onze mille francs), relatif aux travaux de rénovation de la chaufferie du site de la voirie, du réseau thermique alimentant les vestiaires de football et le dépôt forêt, ainsi que pour l'isolation du sous-sol du bâtiment « Voirie 3 » ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou de recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter la dépense relative à ce crédit de construction à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 19 mai 2026.

Le Président :



François Puricelli



La Secrétaire :



Fabienne Gheza